



Date de la convocation : 20 avril 2023

Étaient présents : Monsieur CROTEAU Régis Maire, M. FURON Jean-Marc, et M. GUILLEMETTE Olivier Adjoints au Maire, et Mmes et Mrs BUREL Stéphanie, CHOPIN Élodie, ENAULT Alexandra, ENOUF Guy, LEGRIGEOIS Céline, MICHELLAND Pierre, MILLE Didier, RAULINE Alexandra TIZON Sophie, VANDERMERSCH Thomas, VERNHET Guy

Étaient absents excusés : Mme MONTMORENCY Patricia adjointe au Maire représentée par M. CROTEAU Régis

Madame ENAULT Alexandra a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

1°) Equipements sportifs / demandes de subvention

Monsieur le Maire a rappelé au Conseil municipal que dans le cadre de l'organisation des jeux olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le gouvernement a lancé le projet « Plan 5000 terrains de sport » à réaliser d'ici 2024. Après la construction du Pumptrack en 2022, la commune souhaite poursuivre dans cet objectif.

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de solliciter une subvention à hauteur de 80% pour la construction d'un terrain de foot 5 estimé à 138 830.71 € HT auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) et de la Fédération d'aide au football amateur (FAFA).

Le Conseil municipal a également décidé à l'unanimité de solliciter une subvention à hauteur de 80% pour la construction d'un terrain multisports et de deux terrains de basket 3x3 estimés à 113 317.74 € HT auprès de l'ANS.

Aussi, le Conseil municipal a autorisé à l'unanimité Monsieur le Maire à signer une convention d'utilisation et d'animation des divers équipements sportifs financés par l'ANS avec les associations locales et avec l'école Jean Nourrisson.

2°) Maison de santé pluriprofessionnelle / contrôleur technique

Suite à la consultation lancée pour le recrutement d'un contrôleur technique dans le cadre de la construction de la maison de santé pluriprofessionnelle, le Conseil municipal à l'unanimité a décidé de retenir la proposition de VERITAS pour un montant total de 4 557.00 € TTC.

3°) Maison de santé pluriprofessionnelle / mission sécurité et protection de la santé (SPS)

Suite à la consultation lancée pour le recrutement d'un coordonnateur SPS dans le cadre de la construction de la maison de santé pluriprofessionnelle, le Conseil municipal à l'unanimité a décidé de retenir la proposition de la société APAVE pour un montant total de 2686.20 € TTC.

4°) Réfection des trottoirs rues Louis Lechevalier, Docteur Lecharpentier et Chanoine Renouf

Suite à la consultation lancée pour les travaux de réfection des trottoirs des rues Louis Lechevalier, Docteur Lecharpentier et Chanoine Renouf, le Conseil municipal à l'unanimité a décidé de retenir la proposition de l'entreprise TOFFOLUTTI pour un montant total de 37 728.12 € TTC.

5°) Devis panneau à messages variables

Suite à la consultation lancée pour l'installation d'un panneau d'informations à l'entrée du Parc de la Vallée, le Conseil municipal à l'unanimité a décidé de retenir la proposition du SDEC pour un montant total de 10 841.10 €.

6°) Devis écran d'affichage tactile extérieur -Totem -

Suite à la consultation lancée pour l'installation d'un panneau d'affichage numérique à l'entrée de la Mairie, le Conseil municipal à l'unanimité a décidé de retenir la proposition de l'entreprise CHARVET pour un montant total de 8 823.00 € HT.

7°) Devis vidéoprotection

Monsieur le Maire a rappelé au Conseil municipal que différents équipements coûteux ont été installés au Parc de la Vallée et à la Mairie. Pour sécuriser les lieux et éviter des dégradations, il conviendrait de mettre en place une vidéoprotection aux abords de la Mairie et au Parc de la Vallée.

Suite à la consultation lancée pour l'installation d'une vidéoprotection, le Conseil municipal à l'unanimité a décidé de retenir la proposition de la société ANS pour un montant total de 11 634.95 € HT.

8°) Rédaction d'un vœu pour la finalisation du contournement sud de Caen

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'interpeller Monsieur le Préfet de Région pour faire avancer la réalisation du contournement Sud de Caen

9°) Attribution d'une subvention exceptionnelle

Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 150.00 € à l'association des Anciens Combattants pour amortir la dépense exceptionnelle relative au remplacement de son drapeau.

Le Maire
Régis CROTEAU

